



ARCHIPAL

ASSOCIATION D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE
DU PAYS D'APT ET DU LUBERON

Antoine Bahabanian, évêque arménien (1867-1938), partie 1



Peuplement arménien en Asie Mineure avant 1915 (frontières actuelles)

Le mot « **Bahaban** » découvert en 2017 au dos d'un portrait peint par l'artiste marseillais et aptésien Fernand Bourgeois, a réouvert pour nous la page douloureuse du génocide arménien. Ce mot, qui signifie « le gardien » en arménien, est la forme brève du patronyme de l'ecclésiastique représenté.

Antoine Bahabanian est né le 17 janvier 1867 à Angora (Ankara). Brillant étudiant au Séminaire de Saint-Sulpice à Paris, il est ordonné prêtre en 1892 à Angora, où il devient

successivement secrétaire de l'évêque, directeur de collège, et curé d'une des paroisses de la ville.

Lors du concile arménien de Rome en 1911, il est nommé, puis ordonné, évêque de Césarée (Kayseri), ville de Turquie où vit depuis le Moyen-Age une importante communauté arménienne. Aidé par trois prêtres, soutenus par quatre

missionnaires jésuites qui, avec quelques assomptionnistes, dirigent des institutions scolaires, Antoine Bahabanian aura sous sa garde quelque 1500 catholiques ; à la veille de la première guerre mondiale, on estime le nombre de catholiques arméniens de Turquie à 100 000 environ sur une population arménienne totale de 3 200 000.



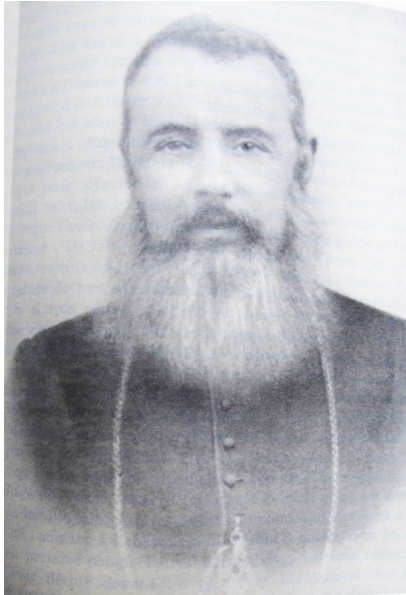
Portrait d'Antoine Bahabanian
par Fernand Bourgeois, 1935

Angora (Ankara) gravure
sur acier 1838, aquarellée à la main, gravée par
Alès d'après Préaux,
13,5 x 9,5 cm



Kayseri (Césarée de
Cappadoce) Années
1940-1950





Antoine Bahabian (in Mémoires de Mgr Jean Naslian 1951)

Il prend ses fonctions le 24 février 1912 dans un contexte national de plus en plus défavorable à cette minorité, et bientôt va sonner l'heure des persécutions, orchestrées par les trois hommes forts du mouvement dit des Jeunes-Turcs : Djemal Pacha, Enver Pacha et Talaat Pacha. Ceux-ci veulent renforcer le caractère musulman et turc de l'Anatolie et des autres provinces du pays, et afin de régler définitivement la ques-

tion arménienne, ils décrètent une déportation massive de cette population dans le désert syrien.



Image du génocide

Image du génocide

La Turquie reconnaît cependant à l'ambassade de France un droit de protection quand les intérêts des catholiques, et de leurs églises et établissements, sont en cause. Cette consigne aura des effets contrastés. En effet, le statut de soi-disant protégé français est très opposé à la mentalité et à la politique des Jeunes-Turcs. Une partie du clergé catholique et de leurs ouailles sera donc massacrée ou internée, les efforts du nonce du Pape demeurant souvent vaine en ce qui concerne le sort des catholiques arméniens.

À Césarée, l'ordre de déportation générale est donné le 15 juin, et 30 000 Arméniens partent pour l'exil en sept caravanes. Raffles et massacres s'enchaînent en Cilicie. À l'automne, les catholiques arméniens sont aussi persécutés. Certains prêtres avec quelques fidèles se réfugient dans les missions et consulats allemands (l'Allemagne est alors l'alliée de la Turquie). Antoine Bahabian et son vicaire Vartan Khatchérien, qui ont refusé d'apostasier, sont internés à Talas près de Césarée, fin septembre 1915. Le 15 novembre arrive l'ordre de transférer l'évêque à Mossoul, mais Antoine Bahabian est d'abord ramené en chariot avec ses deux prêtres à Césarée, puis exilé à Tarsous... L'aide d'un ami égyptien sera



Citadelle d'Alep vers 1900.

nécessaire pour que les ecclésiastiques proscrits soient admis dans cette cité, d'où ils doivent repartir au bout de trois jours. Pendant ce temps, les gendarmes porteurs d'ordres d'exécution à leur rencontre disparaissent, providentiellement... L'évêque et ses compagnons passent cependant huit jours dehors sous la pluie, puis le 8 juin, sur l'intervention d'un officier allemand, ils obtiennent finalement de Djemal Pacha un sauf-conduit pour Alep : le dictateur déteste la publicité faite aux déportations arméniennes, et de plus, il tient à son indépendance par rapport au Comité central en ce qui concerne les décisions de vie ou de mort.

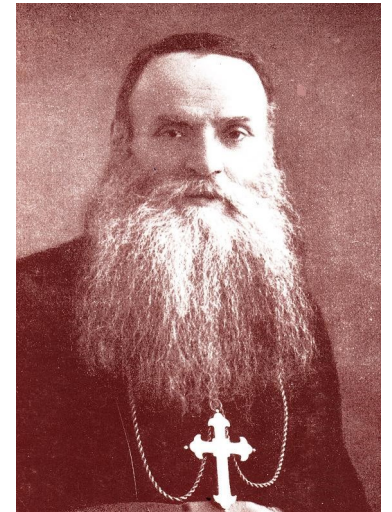
Durant le trajet en charrette et en train, Antoine Bahabian et ses compagnons assistent au triste spectacle des convois des déportés exténués se traînant nus sous la neige à travers montagnes et vallées. A Islahiyé, au nord-ouest d'Alep, ils rejoignent Grégoire Bahabian, cousin d'Antoine et évêque d'Angora (Ankara). Ce dernier a envoyé un télégramme à Djemal Pacha qui depuis Alep, l'a autorisé à gagner Damas avec ses quelques prêtres et laïcs, mais le voyage a été épouvantable et il ne reste avec l'évêque d'Angora que six compagnons de misère survivants.

Antoine Bahabian réussit à inclure la petite troupe dans son sauf-conduit et son cousin arrivera finalement à Damas (où les Français resteront présents jusqu'en 1920), mais avec un seul prêtre.

Pour Antoine Bahabian, Djemal Pacha a désigné Jérusalem comme lieu d'exil. Arrivé dans cette ville en 1916, l'évêque y est emprisonné, puis, finalement expulsé, il part pour la France pendant qu'en Turquie, le génocide se poursuit. C'est ainsi que trois ans plus tard, le neveu d'Antoine Bahabian, prêtre, est supplicié à Brousse (Bursa).

Incité par sa hiérarchie à regagner son diocèse, Antoine Bahabian retourne seul en Turquie en 1919.. (À suivre)

Françoise Jean



Monseigneur Grégoire Bahabian, dernier évêque d'Ankara. (Ankara 1886-Paris 1951)